



NEWSLETTER

C'EST MOI

NEWS DU CHU - N°10

**Maladies
chroniques et
COVID-19**

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit une maladie chronique comme une affection de longue durée (de 6 mois ou plus), qui évolue lentement.



LA SITUATION EN FRANCE

En France, **20 millions de patients ont une maladie chronique**, soit plus d'un tiers de la population. Elles affectent la qualité de vie et peuvent être responsables de graves complications, surtout en pleine épidémie de coronavirus.

Selon une étude publiée récemment, **51% des malades déclarent avoir renoncé à une consultation médicale** prévue en raison de la pandémie de Covid-19, presque 1 patient sur 10 affirme avoir arrêté ou retardé son traitement.

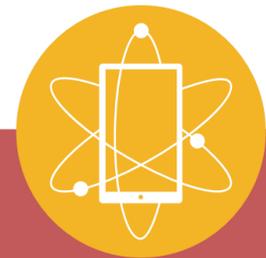
Pourquoi faut-il retourner consulter ?

Médecins et associations de malades s'inquiètent de voir que les patients chroniques tardent à revenir en consultation ou en dépistage. Une campagne de sensibilisation est lancée **#Revoirsonmedecin**. Depuis la fin du confinement, quatre personnes touchées par une maladie chronique sur dix ne sont pas retournées voir leur médecin généraliste ou spécialiste. Vingt-neuf personnes sur cent envisagent de consulter un médecin dans les quatre prochaines semaines quand 12% ne se sentent pas encore prêtes.

Face à l'enjeu de santé publique majeur que représente la continuité des soins, un collectif d'associations lance une campagne numérique, appelée **#Revoirsonmedecin**.

La pandémie a également perturbé la vie quotidienne des patients porteurs d'une maladie chronique, modifiant les habitudes de vie saine mises en place avec les professionnels de santé.

A ces difficultés, se sont aussi ajoutés des facteurs aggravants liés au confinement : stress et angoisse, sentiment d'abandon et d'isolement, précarisation...



LES ACTIONS MENÉES AU CHU POUR LES PATIENTS SOUFFRANT D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Le centre de nutrition a poursuivi ses **traitements ambulatoires dédiés aux patients obèses grâce à la visioconférence**.

<https://csohn.chu-rouen.fr/>

Les téléconsultations se sont développées dans de nombreux services, notamment pour les patients chroniques, **grâce à la plateforme régionale de télémédecine, Therap-e**. Vidéo visible sur la chaîne youtube du CHU de Rouen.



NEWSLETTER

C'EST MOI

NEWS DU CHU - N°10

**Maladies
chroniques et
COVID-19**

Responsables de 63% des décès, les maladies chroniques (par exemple : cardiopathies, accidents vasculaires cérébraux, cancers, affections respiratoires chroniques, diabète...) représentent la toute première cause de mortalité dans le monde.



L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

L'ETP s'adresse aux patients atteints de maladies chroniques. Elle fait partie du parcours de soins du patient. Tout programme d'ETP doit être autorisé par l'Agence régionale de santé. Au CHU, le programme ETP est coordonné par l'Unité Transversale d'Éducation du Patient (UTEP), localisée au Département d'Epidémiologie et de Promotion de la Santé (DEPS).

Les objectifs d'un programme ETP sont de :

- Améliorer la qualité de vie des patients,
- Aider les patients à acquérir des compétences pour gérer au mieux leur maladie,
- Répondre aux besoins et demandes du patient concernant sa maladie, sa qualité de vie.



UN PROGRAMME ETP EST COMPOSÉ DE :

Un diagnostic éducatif
pour déterminer les besoins du patient,

Des ateliers collectifs ou individuels
sur différentes thématiques
en lien avec la pathologie,

Une séance de synthèse
des compétences acquises.



L'OFFRE ETP AU CHU DE ROUEN

Le CHU de Rouen propose une large palette de programmes, 23 au total. Ils sont animés par des soignants formés à cette approche et concernent les services adultes et pédiatriques.

Il existe également des programmes spécifiques dédiés à certaines maladies rares (maladies bulleuses, drépanocytose, mucoviscidose).



NEWSLETTER

C'EST MOI

NEWS DU CHU - N°10

**Maladies
chroniques et
COVID-19**

L'UTEP a pour missions de promouvoir et faciliter le développement de programmes d'éducation thérapeutique du patient au sein des services de soins.

Mail : utep@chu-rouen.fr
Téléphone : 02 32 88 92 12



L'éducation thérapeutique et le COVID-19 L'avis des experts

M. ABDESSLEM

CADRE DE SANTÉ UTEP, CHU DE ROUEN.

L'épidémie COVID-19 et le confinement n'ont pas été propices aux séances d'éducation thérapeutique. La plupart des programmes autorisés ont été suspendus. Cependant, certains patients diabétiques sous pompe et les femmes enceintes ayant un diabète gestationnel ont gardé un contact avec l'hôpital grâce à l'application reliée au **FREESTYLE libre**. Cette nouvelle technologie a permis au médecin d'analyser les résultats de glycémie à distance et de faire des réajustements par téléphone. En revanche, cela a été compliqué pour les patients ne maîtrisant pas les nouvelles technologies. **Cette expérience nous invite à réfléchir sur la nécessité de faire des séances d'éducation thérapeutique à distance.** Il existe en effet des logiciels spécifiques très facilitants. Chacun sait que certains patients ne souhaitent pas ou ne peuvent pas se déplacer à l'hôpital pour les séances d'ETP d'autant que les transports ne sont pas remboursés.

On peut alors se poser la question de savoir si ces outils et ces nouvelles approches permettraient d'atteindre un public plus large. Il reste à savoir si les séances à distance peuvent répondre de la même façon aux attentes et aux besoins des patients.



L'éducation thérapeutique et le COVID-19 L'avis des experts

EXPÉRIENCE DE LA PRATIQUE DE L'ETP EN VISIOCONFÉRENCE PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

ASSOCIATION DIAPASON 36, RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

« Après avoir passé le cap de l'appréhension d'utiliser l'outil technologique pour l'éducateur et le patient (manque de moyen matériel, méconnaissance de l'utilisation, peur de faire une erreur), la réalisation de l'ETP par visioconférence a permis de démontrer de nombreux avantages : plus grande disponibilité des patients (sûrement lié au confinement), sentiment de liberté dans la parole du patient (la peur du jugement n'est pas ressentie ainsi que l'appréhension de croiser quelqu'un que l'on connaît), meilleure gestion du temps de l'entretien pour l'éducateur.

Néanmoins une relation de confiance doit se créer dès le premier contact pour permettre la facilité du parcours éducatif à distance. »

